CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E27028** **VALABLE JUSQU'AU** **06/12/2027**

ÉDITÉ LE 29/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2006

Raison sociale : WALTER

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 31/12/2015

Capital : 15 000

16 RUE DES TULIPES
67201 ECKBOLSHEIM

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG

Siret : 491 561 395 00022

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4029970-001

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 2 502609

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 2/500227

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Téléphone : 03 88 78 12 36 **Fax :** 03 88 77 81 37

Portable :

Responsabilité légale :
SCHOENBACHER PEGGY DIRECTRICE GENERALE / SCHOENBACHER ERIC DIRECTEUR GENERAL DELEGUE / WALTER PEGGY DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : http://www.walter.eckbo.fr/

E-mail : walter.eckbo@laposte.net

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 770 000 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	2	07/09/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		07/09/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/10/2026 15:14

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E27028** **VALABLE JUSQU'AU** **06/12/2027**

ÉDITÉ LE **29/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2006
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 31/12/2015
Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG

Siret : **491 561 395 00022**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 4029970-001

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 2 502609

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 2/500227

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Raison sociale : **WALTER**

16 RUE DES TULIPES
67201 ECKBOLSHEIM

Téléphone : 03 88 78 12 36 **Fax :** 03 88 77 81 37
Portable :

Site Internet : http://www.walter.eckbo.fr/
E-mail : walter.eckbo@laposte.net

Responsabilité légale :
SCHOENBACHER PEGGY DIRECTRICE GENERALE / SCHOENBACHER ERIC DIRECTEUR GENERAL DELEGUE / WALTER PEGGY DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	07/09/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	07/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	03/03/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	03/03/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/10/2026 15:14

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.